RAPPORT DE GESTION AU 30/12/2022
UZES PEA

I. ÉVOLUTION DES INDICES

ÉVOLUTION DES INDICES	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2022	Performance sur 6 mois	Performance sur 12 mois
CAC 40	7153,03	5 922,86	6473,76	+9.30%	-9.50%
Cac Mid and Small	15516 ,29	12 916,62	13365,03	+3.47%	-13.86%
Dow Jones	36338,30	30 775,43	33147,25	+7.70%	-8.78%
Nasdaq	16320,08	11 503,72	10939,76	+3.79%	-32.97%
Nikkei	28791,71	26 393,04	26094,50	-1.13%	-9.37%
Euro Stoxx 50	4298,41	3 454,86	3793,62	+9.80%	-9.49%
MSCI WORLD	3231,73	2746,36	2602,68	+9.47%	-19.46%

Euro/Dollar	1,1369	1,0478	1,0702	+2.13%	-6.15%
Pétrole T Brent	74,64	109,05	85,95	-21.18%	15.15%
Fixing or	1829,24	1 806,44	1823,58	+0.94%	-0.31%

LES TAUX	UE	USA	LES TAUX	France	USA
Banques centrales	2,00%	4.25/4.50%	Taux longs 30 ans	3.31%	3,96%
Inflation	10,1%	7.1%	Taux longs 10 ans	3,09%	3,87%

II. CONJONCTURE ECONOMIQUE

En ce deuxième semestre, les marchés financiers ont connu des hauteurs de vagues dignes de la Route du Rhum, après une forte baisse en septembre et un fort rebond en octobre, accompagné de mesures d'assouplissement sanitaires en Chine, une accalmie sur les prix du pétrole et une politique monétaire moins restrictive aux USA. Même si cette remontée des marchés fut spectaculaire, les grands indices comme le Nasdaq ont progressé plus lentement, pénalisés par la hausse graduelle des taux d'intérêt court terme. Les élections de mi-mandat ont conforté le clan démocrate sur une poursuite de la politique économique sociale et internationale préalablement définie.
En Europe, nos « imoca » ont mieux performé sur les océans boursiers que les « ultime » américains. Mais leurs victoires peuvent être interprétées différemment car l'inflation américaine, volontairement freinée est induite par une forte consommation et des investissements importants, contrairement à l'Europe qui subit la hausse du prix de l'énergie avec la guerre en Ukraine. La BCE a néanmoins choisi de maintenir sa politique de hausse des taux.
En Chine, le nouveau recul des indices manufacturiers et services, témoignant du ralentissement de l'activité et les contestations populaires ont inquiété les investisseurs ; mais en fin d'année, l'allègement de la politique zéro covid, accompagnée d'un soutien aux secteurs en difficulté (immobilier) ont rassuré les marchés financiers.
Enfin, concernant le marché des matières premières, l'or s'est apprécié de 10% en un mois autour de 1800 dollars l'once, dans un contexte de dollar affaibli ; les cours du pétrole se sont détendus vers 80 dollars, loin des tensions estivales autour de 100 dollars.

III. LES TAUX

Au cours du 2nd semestre 2022, les marchés obligataires ont affronté l'intensification du combat des banques centrales contre l'inflation. La FED, puis la BCE, ont accéléré le tempo du resserrement monétaire en actant plusieurs hausses consécutives de 0.75 %.
In fine, les taux directeurs américains ont été relevés de 4,25% entre mars et décembre, mouvement inédit par son ampleur et sa rapidité depuis les années 80. De son côté, la BCE a porté le taux des opérations principales à 2.50% et celui de la facilité de dépôt à 2%.
De part et d'autre de l'Atlantique, ce durcissement rapide des conditions de financement vise à freiner la demande et rétablir la stabilité des prix nonobstant les effets négatifs sur la croissance.
Face à l'ampleur des actions déployées, la dynamique d'inflation s'est essoufflée avec un pic à 9.1% en juin aux Etats-Unis et à 10.6% en octobre pour la Zone Euro.
Alors que les taux directeurs ont renoué en un temps record avec la neutralité et atteignent désormais un niveau restrictif, ils devraient s'inscrire dorénavant sur une trajectoire haussière plus mesurée que sur le semestre écoulé. Dans ce contexte, les rendements des bons du Trésor américains se sont sensiblement tendus et l'inversion de la courbe s'est nettement accentuée.
Entre instabilité politique transalpine, faux pas budgétaire britannique et guerre en Ukraine, la Zone Euro a été soumise à de multiples turbulences…
Sous le poids des pressions inflationnistes, les taux souverains ont enregistré une volatilité certaine et se sont passablement écartés. Signe avant-coureur de ralentissement économique, la courbe des emprunts allemands s'est inversée avec un Bund à 2.55% fin décembre (vs. -0.18% fin 2021). L'OAT termine l'année à 3.09% (vs. 0.19% fin 2021) et le 10 ans italien à 4.68% (vs.1.16% fin 2021).
Après avoir enregistré un pic fin septembre, les primes de risque offertes par les obligations d'entreprise se sont resserrées en dernière partie d'année. Les rendements offerts ont retrouvé la faveur des investisseurs dans un contexte de meilleure visibilité sur les taux.

IV. PERSPECTIVES

Jusqu'où ne monteront-ils pas ? : les taux d'intérêt pourraient s'approprier la devise de Fouquet « quo non ascendet » sans avoir peur de courroucer les investisseurs et se voir appliquer la sanction du Roi Soleil, à savoir non pas l'embastillement mais… la récession.
Cependant, ces resserrements monétaires successifs ont été volontaires afin de juguler l'inflation en ralentissant la croissance mondiale. Tout signe de résilience de l'économie américaine est consubstantielle à une mauvaise nouvelle qui obligerait les banquiers centraux à prolonger leurs politiques monétaires restrictives. La difficulté est donc de prévoir cette accalmie (2 hausses de taux sont encore à prévoir en 2023 aux USA) qui serait une excellente nouvelle pour les valeurs du Nasdaq et les valeurs de croissance.
Certains observateurs envisagent une récession plus légère que prévue, la croissance aux USA passant de 2 % à 1 % en 2023 et quasiment nulle en Europe. Les cours des matières premières commencent à se stabiliser et les goulets d'étranglement s'estompent notamment dans le fret maritime. Mais certaines entreprises resteront pénalisées car la hausse des prix sera difficilement acceptée par les consommateurs tandis que d'autres secteurs pourraient être épargnés, à savoir l'énergie, les systèmes de défense (guerre en Ukraine) mais aussi des valeurs acycliques dans le domaine de la santé.
L'impact d'un dollar fort demeure un point essentiel pour les économies endettées notamment les pays émergents.
En Asie, la banque du Japon marque une rupture avec son passé en instituant les prémices d'une politique monétaire plus restrictive en élargissant les bornes de fluctuations des taux à 10 ans... La Chine et son cortège de mesures d'assouplissement anti-covid annoncées par le conseil des affaires de l'Etat devraient impacter favorablement l'économie sur les secteurs du luxe et du tourisme même si la lecture doctrinale du pays est parfois peu lisible. Pékin continuera d'investir dans les infrastructures afin de soutenir le moral des entreprises et des ménages tout en espérant favoriser la croissance en 2023.

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds, de classification « actions des pays de la zone euro » a pour objectif de rechercher la performance à moyen terme. L'actif est constitué d'actions de sociétés cotées des pays de la zone euro en valeurs mobilières de grandes et/ou moyennes capitalisations des pays de la zone euro.
L'indicateur de référence est l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 Euro Price Index, dividendes réinvestis. L'indice n'est qu'un indicateur de comparaison. Ce fonds n'est pas un fonds indiciel.
La stratégie d'investissement :

- Le fonds sera exposé aux marchés actions par le biais de titres vifs et d'instruments dérivés. La sélection des titres s'établit en fonction des cours de bourse et de la valeur estimée de chaque société. La sélection est à la discrétion du gérant.
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obtenue au travers d'une analyse fondamentale combinée à une analyse extra-financière prenant en compte les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dont les émissions carbones, les droits de l'Homme et du travail, la santé, la rémunération, l'éthique des dirigeants…
- Dans le cadre de la gestion de cet OPC, la sélection de valeurs associe exclusions normatives/sectorielles (armes controversées, Pacte Mondial des Nations, niveau de controverse, activités sont liées au charbon thermique…), et intégration des critères ESG.

La sélection des titres s'effectue selon une approche Best-in-class / Best effort permettant de retenir les sociétés les mieux notées dans leur secteur mais également de favoriser les émetteurs dont la note ESG s'améliore au cours du temps.

- Le gérant retient l'échelle ESG de MSCI (de AAA à CCC ; AAA étant la meilleure) pour noter les sociétés. Les notes ESG inférieures à BB sont exclues.
- En cas de dégradation d'un émetteur en portefeuille sous les minima requis, le gérant dispose d'un délai raisonnable pour arbitrer la position dans le meilleur intérêt des porteurs.
- Au moins 90% des émetteurs en portefeuille doivent faire l'objet d'une note ESG.
- La part des émetteurs ne disposant pas d'une note ESG ne peut excéder 10% du portefeuille de l'OPC.
- Enfin, la notation ESG de l'OPC doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées (approche en « amélioration de note »).

L'intégration des critères ESG permet une meilleure prise en compte de l'ensemble des facteurs de risques mais également des opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable, éléments incontournables de la performance de long terme.
Limites méthodologiques de l'approche ESG : il n'existe pas de cadre ou de liste de facteurs universellement acceptés à prendre en considération pour garantir la durabilité des investissements. Les critères retenus dépendent de la qualité des données issues des entreprises et des fournisseurs spécialisés. Leur utilisation dans le processus d'investissement demeure subjective.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 - SFDR (« Règlement Disclosure »).
Le FCP a reçu le Label ISR de l'Etat français

La stratégie d'investissement : le fonds sera exposé aux marchés actions par le biais de titres vifs et d'instruments dérivés. Cette exposition variera de 75% à 125% de l'actif. La sélection des titres s'établit en fonction des cours de bourse et de la valeur estimée de chaque société. La sélection est à la discrétion du gérant.

Les caractéristiques essentielles de l'OPC :

- au minimum de 75% de l'actif en actions ou autres titres assimilés négociés sur les marchés réglementés des pays de la zone euro dans le cadre de l'éligibilité au PEA. Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs et principalement de grandes et/ou moyennes capitalisations.
- au maximum de 25% de l'actif en valeurs à revenus fixes telles que des bons du trésor de l'état français ayant une maturité inférieure à 1 an, des obligations, des warrants ou des bons de souscription.
- au maximum de 10% de l'actif dans des parts ou actions d'OPC de droit français et/ou européens conformes à la directive européenne 85/611/CEE. Cet investissement pourra concerner des OPC monétaires ou des OPC investis en actions. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès.

Le fonds peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, les produits dérivés. L'utilisation de ces instruments pourra entraîner une surexposition maximum de 125%.

EVOLUTION DU FONDS

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	Evolution
Nombre de parts	8 071,73	8 020,83	6 402,93	-20,17%
Valeur liquidative en €	2 094,23	2 298,08	1 806,89	-21,37%
Actif net en €	16 904 123,06	18 432 505,28	11 569 417,33	-37,23%

GRAPHIQUE

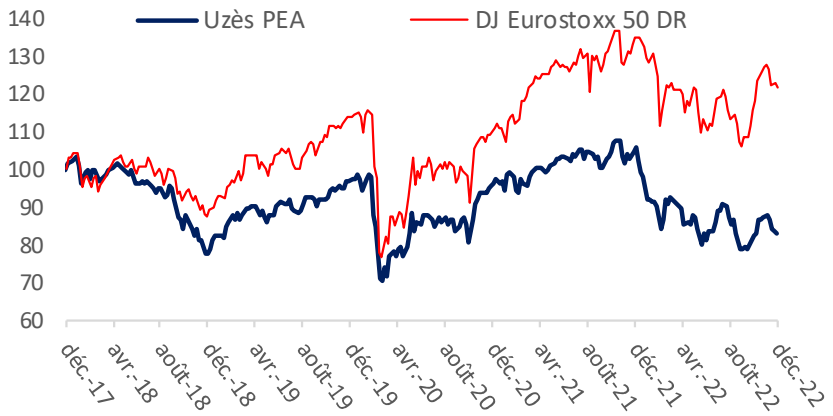

PRINCIPALES LIGNES DU FONDS :

	Poids
SAFRAN	4,04%
LVMH	3,82%
CAPGEMINI	3,37%
CELLNEX TELECOM	3,21%
PERNOD-RICARD	3,18%
L'OREAL	3,17%
SCHNEIDER	3,16%
UZES ENTREPRISES	3,15%
AIR LIQUIDE PRIME 23	3,15%
VEOLIA ENVIRON,	3,11%
Poids des 10 premières lignes	**33,36%**

INDICATEUR DE RISQUE :

← PROFIL DE RISQUE →

1 2 3 4 5 6 **7**

INDICATEURS GENERAUX :

	1 an	3 ans	5 ans
Alpha	-11,88%	-21,42%	-38,80%
Ecart de suivi	9,56%	33,66%	26,37%
Ratio d'information	-1,24	-0,22	-0,29
Beta	0,84	0,30	0,34
Sharpe	-1,08	-0,67	-0,91
Volatilité	19,84%	21,61%	18,53%
Volatilité indice	20,69%	41,08%	33,11%

REPORTING ESG

Indicateurs ESG

	Fonds	Univers PEA
Score ESG*	7,47	7,45
Note ESG	AA	AA
Couverture	92,57%	78,21%

La couverture concerne le pourcentage de l'actif net couvert ESG du portefeuille.
Univers PEA : Valeurs éligibles PEA.

Répartition des notes ESG du fonds

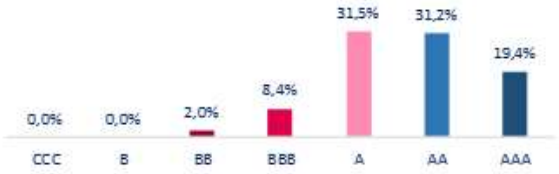

Scores moyens E, S et G* (/10)

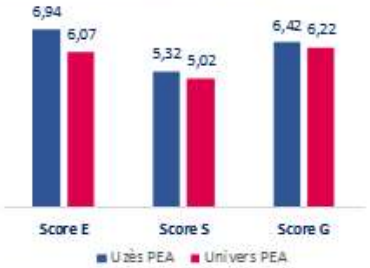

Répartition des controverses du fonds

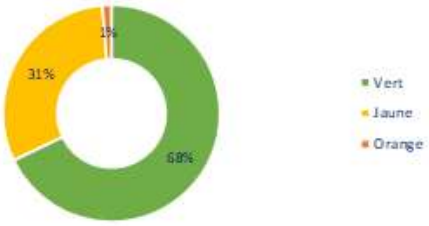

Top 5 des positions offrant des solutions durables

	Poids	Poids des solutions durables dans le CA
Alfen NV	1,63%	100,00%
Waga Energy SA	0,50%	99,70%
NEOEN SA	2,99%	99,46%
EDP Renovaveis , S.A.	2,90%	95,55%
Dr. Ing. h.c. F. Porsche Al	0,84%	41,36%

Top 5 des meilleures notes ESG du fonds

	Poids	Note ESG
DASSAULT SYSTEMES SI	2,81%	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,23%	AAA
VALEO SE	1,47%	AAA
ATOS SE	0,48%	AAA
ASML Holding N.V.	2,89%	AAA

Taxonomie Européenne

Pourcentage des revenus des entreprises éligibles à la taxonomie de l'Union Européenne.
Taux de couverture : fonds 98% / indice 100%

	Fonds	Univers PEA	Description
ENVIRONNEMENT			
Intensité carbone S1 & S2	**127,3**	**146,7**	**L'intensité carbone scope 1 et scope 2 est le premier indicateur engageant qu'Uzès Gestion a désigné dans le cadre de la labellisation ISR du fonds.**
Taux de couverture	*92,57%*	*100,00%*	Cette donnée s'exprime en tonne de CO2 par million de chiffre d'affaires ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.
Evolution de l'indicateur			**Scope 1 = émissions directes** résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, le pétrole, le charbon, etc. **Scope 2 = émissions indirectes liées** à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit.
Stress hydrique*	7,23	6,65	Capacité des entreprises à gérer les risques liés à l'eau dans leurs activités.
SOCIAL			
Femmes au CA	43,8%	37,3%	Part des femmes au sein du Conseil d'Administration en pourcentage.
Développement du capital humain*	**6,10**	**5,30**	**Le développement du capital humain est le deuxième indicateur engageant qu'Uzès Gestion a désigné dans le cadre de la labellisation ISR du fonds.**
Taux de couverture	*87,39%*	*98,60%*	C'est la capacité des entreprises à retenir, former et à développer les compétences de leurs collaborateurs.
Evolution de l'indicateur			C'est un indicateur central dans l'analyse du climat social des entreprises
GOUVERNANCE			
Indépendance du Conseil d'Administration	78,2%	80,4%	Part des administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration en pourcentage.
Score éthique*	6,74	6,13	Comportement éthique des entreprises sur les sujets fiscaux, légaux, comptables, de gouvernance, etc.
DROITS DE L'HOMME			
Respect du pacte mondial de l'ONU	100,0%	99,8%	Contrôle du respect du pacte mondial des Nations Unies par les entreprises en portefeuille.

INFORMATION DES PORTEURS

Les souscriptions et les rachats sont effectués sur la base des cours de clôture du vendredi ; les ordres doivent être réceptionnés le vendredi (avant 12 heures).

Le prospectus complet est à votre disposition à la Société de Gestion sur le site www.finuzes.fr

La société de gestion applique la méthode de l'engagement global pour le calcul du risque global.

Les droits de votes aux Assemblées sont exercés dans la mesure du possible pour les lignes les plus significatives de l'OPCVM et selon les dispositions propres à chaque pays :

- Soit par présence à l'AG
- Soit par vote par correspondance

La politique de vote et la politique d'engagement sont disponibles sur le site www.finuzes.fr.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES

UZES GESTION sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, PLG a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont la diligence dans l'exécution des ordres, le coût et l'automatisation de l'exécution (paiement – livraison).

Politique de rémunération

La Politique de Rémunération de la Société de Gestion établit les règles et pratiques qui sont compatibles avec une gestion solide et efficace des risques et favorisent une telle gestion. Elle n'encourage pas les prises de risques incompatibles avec les profils de risques, les règles ou les actes constitutifs de la Société et ne nuit pas à la conformité aux devoirs de la Société de Gestion d'agir au mieux des intérêts des actionnaires. La politique de rémunération est alignée sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion et des fonds OPCVM et FIA qu'elle gère ainsi que des personnes qui investissent dans ces fonds OPCVM, et cette politique comporte des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. Elle comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculées et l'identification des individus responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages. En ce qui concerne l'organisation interne de la Société de Gestion, l'évaluation de la performance se fait dans un cadre pluriannuel. La Politique de Rémunération prévoit des composantes variables des salaires discrétionnaires dûment équilibrées, et la composante fixe représente une proportion de la rémunération totale suffisamment élevée pour permettre la mise en œuvre d'une politique entièrement flexible s'agissant des composantes variables de rémunération, y compris la possibilité de ne payer aucune composante variable de rémunération. La Politique de Rémunération s'applique aux catégories de personnels comprenant la haute direction, les preneurs de risques, les fonctions de contrôle et tout collaborateur dont la rémunération se situe dans la catégorie de rémunération de la haute direction et des preneurs de risques dont les activités ont un impact important sur le profil de risque de la Société de Gestion.
Le montant total des rémunérations s'est élevé à 1.118.000€ dont 641.000€ en fixe et 438.000€ en prime et intéressement.
Vous pouvez obtenir des informations sur la Politique de Rémunération mise à jour à l'adresse www.finuzes.fr

Information sur les critères ESG

Les gérants d'Uzès Gestion ont la conviction que la prise en compte explicite des facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement leur apporte une vision plus exhaustive des entreprises et leur permet de mieux appréhender la manière dont elles gèrent les risques et opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable.
L'évaluation ESG des entreprises procède à la fois de nos analyses internes issues de nos propres recherches et de l'accès à des sources externes.

La démarche d'investisseur responsable d'Uzès Gestion associe exclusions normatives/sectorielles et intégration des critères ESG. Elle se décline à deux niveaux.
Le premier niveau concerne l'ensemble des actifs sous gestion (actions et obligations). Le second est relatif à la politique d'investissement responsable appliquée à nos fonds ISR.

1/ Pour l'ensemble de ses actifs sous gestion directe, Uzès Gestion applique les exclusions normatives et sectorielles suivantes :

- Sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente de bombes à sous-munitions et mines antipersonnel
- Entreprises ne respectant pas l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Entreprises faisant l'objet d'une controverse très sévère (Rouge) dans la nomenclature MSCI.
- Entreprises dont les activités sont liées au charbon thermique (extraction/production d'électricité).

2/ Au-delà des exclusions normatives et sectorielles décrites précédemment, les fonds ISR appliquent des exclusions sectorielles supplémentaires motivées par des choix d'ordre éthique.
Ces fonds suivent parallèlement une politique d'intégration ESG dont l'objectif est d'effectuer, préalablement à tout investissement, une analyse extra-financière systématique des sociétés.

Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Enfin, Uzès Gestion prend en compte les enjeux ESG dans sa politique de vote.
En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).
Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement ou les objectifs d'investissement durable.

Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques de durabilité peuvent présenter un caractère intrinsèque (changement climatique, atteinte à la biodiversité, événements sociaux, dégradation de la gouvernance…) et/ou avoir un impact sur d'autres types de risques tels que les risques opérationnels, les risques de marché, les risques de crédit, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie.

La matérialisation de ces risques peut avoir un impact sur les rendements du fonds à plus ou moins long terme. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG

difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées

Par essence diffus, risques de durabilité et incidences négatives sont analysés à différents niveaux de nos processus d'investissement : des politiques d'exclusion à l'intégration des notes ESG et au suivi des controverses.

La démarche ESG et la politique SFDR d'Uzès Gestion sont accessibles sur le site

http://www.finuzes.fr/Approche_responsable

METHODOLOGIE ET DEFINITIONS

Indicateurs ESG

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent généralement les trois piliers de **l'analyse extra-financière**. Pris en compte dans la gestion socialement responsable, ils permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises sur les questions de développement durable vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

- Le **critère environnemental** s'attache à évaluer les risques et impacts environnementaux de l'entreprise : gestion de l'eau, des déchets, consommation d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, prévention des risques environnementaux…
- Le **critère social** s'intéresse à la gestion des ressources humaines, au dialogue social, à la prévention des accidents, à la formation du personnel, au respect des Droits de l'Homme, aux relations avec toutes les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, communautés locales…), à la gestion de la chaîne d'approvisionnement…
- Le **critère de gouvernance** interroge la gestion de l'entreprise par ses dirigeants : indépendance du conseil d'administration, politique de rémunération, respect des droits des actionnaires minoritaires, audit et communication financière…

Notes ESG (MSCI)

- Score 0 - 1,4 1,4 - 2,9 2,9 - 4,3 4,3 - 5,7 5,7 - 7,1 7,1 - 8,6 8,6 - 10
- Note CCC | B | BB | BBB | A | AA | AAA

A LA TRAINE	MOYENNE	LEADER
Une entreprise à la traîne de son secteur en raison de sa forte exposition et de son incapacité à gérer des risques ESG importants	Une entreprise avec des antécédents (structurels ou non) dans la gestion des risques et opportunités ESG les plus importants par rapport à ses pairs du secteur	Une entreprise leader de son secteur dans la gestion des risques et opportunités ESG les plus importants

Les **notes ESG** attribuées par MSCI aux entreprises reposent sur une analyse approfondie de leur gouvernance et des facteurs environnementaux et sociaux jugés les plus pertinents pour leur secteur d'activité.

Sur chacun des piliers ESG, les indicateurs clés sont observés tant en termes d'exposition que de gestion des risques auxquels l'entreprise est confrontée. Un score numérique de 0 à 10 est ainsi attribué à chaque pilier ESG. Il permet d'obtenir un **score moyen pondéré par le poids des 3 piliers**. Ce score est in fine normalisé par secteur d'activité et retranscrit par une note comprise entre CCC et AAA (AAA étant la meilleure).

Controverses ESG (MSCI)

La **note de controverse** vise à mettre en exergue tout élément pouvant affecter la réputation des entreprises et, selon la gravité des allégations soulevées, entraîner de lourdes sanctions juridiques, réglementaires ou financières. Sur chacun des piliers ESG, MSCI s'attache à définir le degré de sévérité et l'ampleur des controverses ainsi que leur caractère structurel ou temporaire, présent ou passé. Parmi les controverses les plus sévères, citons : le non-respect des Droits de l'Homme, les faits de corruption aggravée, les actes de pollution environnementale…

Vert : indique l'absence de tout incident ou la présence d'un ou plusieurs litiges passés ou en cours jugés mineurs à modérés.

Jaune : indique un ou plusieurs litiges passés ou en cours de nature modérée à sévère.

Orange : indique un ou plusieurs litiges en cours de nature sévère.

Rouge : indique un ou plusieurs litiges passés ou en cours de nature très sévère.

Solutions durables à impact environnemental

Pourcentage du chiffre d'affaires réalisé dans une ou plusieurs activités offrant un impact environnemental dont : les énergies alternatives, l'efficience énergétique, les bâtiments basse consommation, la prévention de la pollution, la gestion durable de l'eau ou l'agriculture durable.

Taxonomie Européenne

La **taxonomie de l'Union Européenne** couvre l'ensemble des activités économiques qui peuvent contribuer de manière substantielle à une économie bas carbone via 6 objectifs environnementaux.

Dans un 1er temps, seules sont retenues les activités pouvant contribuer aux 2 premiers objectifs climat (atténuation et adaptation).

Mesures d'impact

Pilier environnement :

Emission de gaz à effets de serre

Nous suivons l'intensité carbone des entreprises sur la base des informations disponibles sur les périmètres 1 et 2 (S1 et S2 – source MSCI). Cette donnée s'exprime en tonne de CO_2 par million de $ de chiffre d'affaires ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.

Classification des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :

Périmètre 1 = émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, le pétrole, le charbon, etc.

Périmètre 2 = émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit.

Périmètre 3 = autres émissions indirectes en amont ou en aval de la production, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

Stress hydrique

Les enjeux autour de l'utilisation, la gestion et le retraitement de l'eau figurent parmi les plus sensibles. Pour chaque entreprise, le score de stress hydrique évalue leur capacité à gérer les risques liés à l'eau dans la conduite de leurs activités ainsi que leur positionnement face aux problématiques de recyclage, d'efficience de consommation dans les processus de production, de recours à des solutions alternatives.

Pilier social :

% de femmes au Conseil d'Administration

Pour chaque société analysée, nous suivons l'évolution de la part des femmes au sein du Conseil d'Administration.

Développement du capital humain

Le développement du capital humain est un indicateur central dans l'analyse du climat social des entreprises. L'analyse porte sur la capacité des entreprises à attirer et retenir les talents, à former ses collaborateurs et à développer leurs compétences.

Pilier gouvernance :

% d'administrateurs indépendants

Pour chaque société analysée, nous suivons l'évolution du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Comportement éthique

Le comportement éthique des entreprises est un élément indispensable à la bonne marche et à la pérennité de leurs activités. Il influence directement leurs relations avec les différentes parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs, communautés, investisseurs…). L'analyse porte notamment sur les problématiques de fraudes fiscales ou comptables, corruptions, blanchiment d'argent, violations des règles de concurrence, mauvais comportement des dirigeants.

Drapeau vert : le fonds obtient un meilleur score que son univers de départ.

Drapeau jaune : le fonds obtient un score plus faible que son univers de départ.

CABINET VIZZAVONA
Commissariat aux comptes
64 boulevard Maurice Barres
92200 Neuilly sur Seine

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

PEA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2022

FONDS COMMUND DE PLACEMENT
PEA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement PEA, relatifs à l'exercice clos le 30 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly Sur Seine, le 27 Février 2023

CABINET VIZZAVONA
64 Boulevard Maurice Barrès
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.47.22.01.04 – Tél : 06 03 06 17 47
Courriel : pvizza2@gmail.com
SIRET : 418 290 193 00030

Patrice VIZZAVONA

Commissaire aux Comptes

UZES PEA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS EURO

RAPPORT ANNUEL
AU
30/12/2022

Bilan actif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**11 107 194,45**	**17 956 964,07**
Actions et valeurs assimilées	**10 294 137,16**	**17 526 600,64**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 294 137,16	17 526 600,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**813 057,29**	**430 363,43**
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	588 215,00	233 520,00
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	224 842,29	196 843,43
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**0,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**0,00**	**0,00**
Comptes financiers	**500 268,75**	**554 344,03**
Liquidités	**500 268,75**	**554 344,03**
Total de l'actif	**11 607 463,20**	**18 511 308,10**

Bilan passif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	**12 225 966,08**	**16 995 634,85**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-554 656,25**	**1 546 339,99**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-101 892,50**	**-109 469,56**
Total des capitaux propres	**11 569 417,33**	**18 432 505,28**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**38 045,87**	**78 802,82**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**38 045,87**	**78 802,82**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**11 607 463,20**	**18 511 308,10**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l’exercice

Hors-bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Operations de couverture		
Operations reglementees		
TOTAL Operations reglementees	**0,00**	**0,00**
Operations de gre a gre		
TOTAL Operations de gre a gre	**0,00**	**0,00**
Autres operations		
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**
TOTAL Operations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres operations		
Operations reglementees		
TOTAL Operations reglementees	**0,00**	**0,00**
Operations de gre a gre		
TOTAL Operations de gre a gre	**0,00**	**0,00**
Autres operations		
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**

Compte de résultat au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	151 033,39	241 391,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**151 033,39**	**241 391,50**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**0,00**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**151 033,39**	**241 391,50**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-259 864,63	-358 137,67
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-108 831,24**	**-116 746,17**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	6 938,74	7 276,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-101 892,50**	**-109 469,56**

Evolution de l'actif net

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	**18 432 505,28**	**16 904 123,06**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	1 446 676,31	4 611 210,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-4 592 134,24	-4 709 073,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 625 183,32	2 510 403,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 250 538,17	-1 016 920,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	-276,98	-370,59
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 983 166,95	249 878,87
Différence d'estimation exercice N :	*1 205 150,17*	*4 188 317,12*
Différence d'estimation exercice N-1 :	*-4 188 317,12*	*-3 938 438,25*
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N :	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1 :	*0,00*	*0,00*
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-108 831,24	-116 746,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**11 569 417,33**	**18 432 505,28**

(2) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

1. COMPLEMENTS D'INFORMATION

1.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeur assimilées		
TOTAL Obligations et valeur assimilées	**0,00**	**0,00**
TOT		
TOTAL TOT	**0,00**	**0,00**
TOTAL ACTIF	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Operations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Operations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
TOTAL PASSIF	**0,00**	**0,00**
HOBI		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**
TOTAL HOBI	**0,00**	**0,00**

1.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							500 268,75	4,32
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

1.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	500 268,75	4,32								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

1.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 DKK	% DKK	Devise 2 USD	% USD	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Actions et valeurs assimilées	198 070,33	1,71	50 103,13	0,43				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

1.1. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	38 045,87
Total des dettes		**38 045,87**
Total dettes et créances		**-38 045,87**

1.2. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
Parts ou actions émises durant l'exercice	765,862	1 446 676,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 383,761	-4 592 134,24
Solde net des Souscriptions Rachats	-1 617,899	-3 145 457,93
Nombre de parts ou actions en circulation à la fin de l'exercice	6 402,927	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPCVM	0,00

1.3. Frais de gestion

	30/12/2022
Pourcentage de frais de gestion fixes	**1,99**
Frais de gestion fixes	**259 864,63**

1.4. Engagements reçus et donnés

1.5. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILE

	30/12/2022
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	364 935,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	364 935,00

1.6. Tableau d'affectation des sommes distribuables

ACOMPTES VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
	Date	**Montant total**	**Montant unitaire**	**Crédits d'impôt totaux**	**Crédits d'impôt unitaire**
Total acomptes		**0**	**0**	**0**	**0**

ACOMPTES SUR PLUS OU MOINS-VALUES NETTES VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
	Date	**Montant total**	**Montant unitaire**
Total acomptes		**0**	**0**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-101 892,50	-109 469,56
Total	**-101 892,50**	**-109 469,56**
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-101 892,50	-109 469,56
Total	**-101 892,50**	**-109 469,56**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-554 656,25	-1 123 237,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-554 656,25**	**-1 123 237,16**
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-554 656,25	-1 123 237,16
Total	**-554 656,25**	**-1 123 237,16**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

1.7. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/12/2018	27/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
ACTIF NET					
en EUR	9 209 122,17	14 129 469,53	16 904 123,06	18 432 505,28	11 569 417,33
Nombre de titres					
Part C	5 435,6680	6 691,8520	8 071,727	8 020,826	6 402,927
Valeur liquidative unitaire					
Part C EUR	1 694,20	2 111,44	2 094,23	2 298,08	1 806,89
Capitalisation unitaire en EUR	-4,24	1,66	-17,79	-13,65	-15,91
Capitalisation plus et moins-values en EUR	-32,21	-10,11	-139,16	192,79	-86,63

1.8. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL 0 - Actions & Valeurs assimilees			**10 294 137,16**	**88,98**
TOTAL Actions & valeurs assimilees nego. sur un marche r			**10 294 137,16**	**88,98**
TOTAL Actions&valeurs ass. ng. sur un marche regl. ou as			**10 294 137,16**	**88,98**
HELLOFRESH	EUR	4 000	82 120,00	0,71
DR. ING. H.C. F. PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT	EUR	1 000	95 050,00	0,82
AEROPORTS DE PARIS - ADP	EUR	1 200	150 240,00	1,30
WAGA ENERGY	EUR	2 000	57 000,00	0,49
MONCLER/AZ NM SVN	EUR	3 600	178 200,00	1,54
ARGENX	EUR	300	104 490,00	0,90
FERRARI N.V.	EUR	1 150	230 230,00	1,99
ALFEN N.V.	EUR	2 200	185 240,00	1,60
ADYEN	EUR	100	128 840,00	1,11
TECHNIP ENERGIES	EUR	9 500	139 365,00	1,20
ACELRX PHARMA.	USD	750	1 589,16	0,01
TOTAL AUTRICHE			**201 180,00**	**1,74**
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	3 000	201 180,00	1,74
TOTAL BERMUDES			**138 748,07**	**1,20**
NOVO NORDISK AS SHS B	DKK	1 100	138 748,07	1,20
TOTAL ALLEMAGNE (R.F.A)			**186 782,26**	**1,61**
ADIDAS AG NOM	EUR	1 000	127 460,00	1,10
GENMAB AS	DKK	150	59 322,26	0,51
TOTAL FRANCE			**7 756 298,70**	**78,74**
CELLNEX TELECOM	EUR	12 000	371 040,00	3,21
AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	4 000	194 200,00	1,68
EDP RENOVAVEIS	EUR	16 000	329 280,00	2,85
ATOS ORIGIN	EUR	6 000	54 072,00	0,47
TELEPERFORMANCE	EUR	600	133 620,00	1,15
HERMES INTERNATIONAL	EUR	240	346 800,00	3,00
ALTEN	EUR	1 000	116 800,00	1,01
PIERRE VACANCES	EUR	60 000	64 680,00	0,56
SAFRAN	EUR	4 000	467 680,00	4,04
ASSYSTEM	EUR	5 547	225 208,20	1,95
IDS	EUR	215 000	133 300,00	1,15
AIR LIQUIDE	EUR	550	72 820,00	0,63
L'OREAL	EUR	1 100	366 960,00	3,17
PERNOD RICARD	EUR	2 000	367 500,00	3,18
LVMH LOUIS VUITTON MOET HENNESSY	EUR	650	441 935,00	3,82
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 700	287 640,00	2,49
SEB	EUR	800	62 600,00	0,54
SCHNEIDER	EUR	2 800	366 016,00	3,16
VEOLIA ENVIRON.	EUR	15 000	360 000,00	3,11
CAPGEMINI	EUR	2 500	389 875,00	3,37
BNP PARIBAS	EUR	3 000	159 750,00	1,38
TRIGANO	EUR	800	102 080,00	0,88

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MADE	EUR	2 000	18 400,00	0,16
CARBIOS	EUR	1 700	58 174,00	0,50
NEOEN	EUR	9 000	338 490,00	2,93
GAZTRANSPORT	EUR	3 000	299 400,00	2,59
WORLDLINE	EUR	7 000	255 710,00	2,21
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	350	105 875,00	0,92
VALEO	EUR	10 000	167 000,00	1,44
AIR LIQUIDE PRIME 23	EUR	2 750	364 100,00	3,15
DASSAULT SYSTEMES	EUR	9 500	318 202,50	2,75
NEXI SPA	EUR	26 000	191 516,00	1,66
PROSUS	EUR	3 500	225 575,00	1,95
TOTAL PAYS-BAS			**610 250,00**	**5,27**
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 200	282 780,00	2,44
ASML HOLDING	EUR	650	327 470,00	2,83
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			**48 513,97**	**0,42**
BIOMARIN PHARM.	USD	500	48 513,97	0,42
TOTAL III - Titres d'OPC			**813 057,29**	**7,03**
TOTAL OPCVM Français a vocation générale			**588 215,00**	**1,93**
TOTAL OPCVM Français a vocation générale			**588 215,00**	**1,93**
LUXEMBOURG SELECTION ACTIVE SOLAR EUR CAP	EUR	4 000	223 280,00	1,93
TOTAL FRANCE			**364 935,00**	**3,15**
UZES ENTREPRISES	EUR	300	364 935,00	3,15
TOTAL Autres OPC cotes			**224 842,29**	**1,94**
TOTAL Autres OPC cotes			**224 842,29**	**1,94**
TOTAL FRANCE			**224 842,29**	**1,94**
UZES GRANDS CRUS I FPS PARTS C	EUR	39,327	224 842,29	1,94